



Télévision

UNE LOI ORANGE ?

La semaine dernière, le Président de la République aurait envoyé une missive à son homologue de la ligue de football. Dans celle-ci, le chef de l'Etat indique avoir "invité le gouvernement à travailler sur le principe d'un texte législatif". Ce texte aura pour but de "sécuriser les conditions dans lesquelles les opérateurs se portent candidats à l'acquisition de droits sportifs".

Début juillet, l'Autorité de la concurrence, consultée sur les exclusivités entre accès et contenu, avait estimé que celle-ci devait rester exceptionnelle et recommandait une durée maximale, comprise entre un et deux ans (cf. **édition du 7 juillet**). L'Autorité avait au final demandé au gouvernement de "définir des règles du jeu claires".

Une mission que le Président de la République aurait donc commencé à confier aux membres de son gouvernement concernés par ce nouveau projet de loi... Directement concernée, la chaîne Orange Sport, qui diffuse toujours en exclusivité à ses seuls abonnés le match de football du samedi soir...
... pour la deuxième année consécutive.

Source : **La Tribune**

Internet

CERTIFIED

Depuis sept ans, la version "n" du Wi-Fi était restée au stade de brouillon. Il aura donc fallu sept longues années pour que l'IEEE (pour Institute of Electrical and Electronics Engineers, organisation approuvant de nombreuses normes), valide cette dernière version du Wi-Fi.



Pour rappel, cette norme est sensée pouvoir atteindre un débit théorique de 600 Mbp/s. Niveau pratique, le débit sera sans doute plus proche des 100Mbp/s, débit qui ne sera utile que pour les chanceux bénéficiant de la fibre optique. Autre rappel, la dernière génération de Freebox est équipée d'un module Wi-Fi compatible avec la norme "n". Sorti à l'état de "draft 2.0", il semblerait qu'une mise à jour logiciel suffise pour supprimer cet état de brouillon et passer à la version définitive. Le programme de certification de l'IEEE sortira le 30 septembre et permettra aux logiciels et aux matériels d'être correctement nommés et certifiés "802.11n".

Un autre standard a aussi évolué récemment. Il s'agit de l'USB qui passe en version 3.0. Cette nouvelle norme propose des débits jusqu'à 10 fois supérieur à l'USB 2.0, soit 4,8 Gbp/s (3,2 Gbps/s en débit réel). Pas d'inquiétude pour les équipements 2.0 (comme les différents ports de la Freebox), la certification suppose une rétrocompatibilité avec l'USB 2.0 et 1.1. Chic !

Source : <http://www.freenews.fr/spip.php?article7081>

Internet

ON NE PREND PAS LES MÊMES MAIS ON RECOMMENCE

Fin de la trêve estivale pour Hadopi et J-1 avant le vote de la loi à l'Assemblée Nationale.
Petit rappel des faits :

Fin 2007, la riposte graduée naît dans le rapport que Denis Olivennes transmet au chef de l'Etat. Mi-juin 2008, le projet de loi "Création et Internet" est présenté par la ministre de la Culture en Conseil des ministres puis adopté quatre mois plus tard par les Sénateurs. Après un passage par la Commission mixte paritaire, qui le modifiera dangereusement, le texte est rejeté par l'Assemblée Nationale en avril dernier (cf. **édition du 9 avril**).

Un mois plus tard, le texte bénéficie d'une seconde lecture et est finalement adopté par les deux chambres. Sauf que début juin, le Conseil Constitutionnel censure une bonne partie du texte (cf. **chronique du 10 juin**). En juillet dernier, les sénateurs adoptent une nouvelle version du texte et entre temps, Frédéric Mitterrand remplace Christine Albanel au ministère de la Culture. Nouveau passage du texte devant les députés demain... Un chemin de croix ?

Free

FREE AU POPB

Après une soirée "corporate" pour fêter ses 10 ans (cf. **édition du 18 mai**), Free voit beaucoup plus grand et invitera près de 12 000 personnes au palais omnisports de Paris Bercy. La "Free Rock Party" aura lieu le vendredi 2 octobre prochain. Au menu, le dernier spectacle de Gad Elmaleh et des concerts d'artistes comme Bertignac, Cali, Raphael, ou encore Stephan Eicher. Certaines rumeurs indiquent que la "grosse" annonce promise par Xavier Niel en juin dernier sera présentée ce soir-là. On a hâte !

